

PLAN LOCAL D'URBANISME (PLU) DE LA TERRASSE

3-1 - RÈGLEMENT ÉCRIT

ANNEXE : Palette végétale

ARRET PROJET Octobre 2023

Dossier certifié conforme par Madame le Maire et annexé à la présente délibération n°2023-035 du Conseil Municipal du 5 octobre 2023 arrêtant le projet de révision du PLU de La Terrasse

Annick GUICHARD, Maire de La Terrasse





Préambule

La Trame Verte et Bleue (TVB) est une démarche qui vise à maintenir la connectivité des corridors écologiques entre les différents réservoirs de biodiversité.

Ces corridors permettent aux espèces animales et végétales de circuler, de s'alimenter, de se reproduire et d'assurer leur cycle de vie mais ils sont de plus en plus impactés par l'étalement urbain et les projets d'aménagement.

La TVB et l'apport de biodiversité en ville ont pour ambition la préservation de la biodiversité dans les projets d'aménagements du territoire partout où cela est possible, que ce soit en milieu rural ou urbain sur LA TERRASSE.

La palette végétale permet de donner un cadre cohérent aux aménageurs, aux gestionnaires ainsi qu'aux particuliers qui ont l'envie de maintenir et d'améliorer la biodiversité en ville de manière durable.

Elle a pour but de réintroduire qualitativement et durablement le végétal dans la commune, avec un objectif écologique bien distinct qui est de réintroduire la biodiversité en ville.

Une palette est un outil qui propose une liste des différentes essences arborées, arbustives et herbacées adaptées à un type de projet et au contexte environnemental de la commune (facteur climatique, édaphique et biotique).

Le choix des espèces doit être réfléchi : Les espèces ayant le label « Végétal Local » doivent être privilégiées.

Si des espèces horticoles sont choisies pour des raisons d'esthétique, il est impérieux de vérifier qu'elles ne se trouvent pas dans la liste des espèces exotiques envahissantes.

Détermination du choix des plantes en fonction du milieu

Chaque liste a été réfléchie et est adaptée à la commune. Les espèces ont été choisies en s'assurant qu'elles soient compatibles avec le contexte environnemental de LA TERRASSE (climat, géologie, pédologie, topologie ...): il convient ensuite de prendre en compte les spécificités de chaque projet de plantation (type de sol, exposition, humidité ...) de manière à avoir des plantes viables sur les projets. Le choix des espèces doit également tenir compte de la fréquentation de la zone. Si le milieu est destiné à l'être régulièrement, il faudra alors éviter les espèces avec un risque allergène trop important. Dans un autre registre, la fréquence des déjections canines, amènera vers un choix de plantes résistant à une surcharge en azote.

Plusieurs listes non exhaustives sont proposées : chacune d'elle correspond à un type de projet. Un tronc commun d'espèces est proposé par milieu. Des déclinaisons sont proposées en fonction de l'ensoleillement, de l'humidité, du type de sol.

Laisser les plantes sauvages s'exprimer au fil du temps

Avant toute chose, il peut être intéressant de se questionner sur l'utilité ou non d'intégrer de nouvelles espèces. Il est parfois profitable de laisser les plantes spontanées s'installer d'elles-mêmes et le cas échéant de compléter avec des espèces sauvages ornementales n'ayant pas de réservoir de graine à proximité ou au contraire que l'on veut renforcer.

Ex : le long d'un mur, une fissure dans le béton permet l'installation de flore spontanée mais l'aspect esthétique n'est pas au rendez-vous. Il est alors possible de semer à la volée des coquelicots, bleuet, Germandrée botryde ... Cette action ne peut être que bénéfique et entraîne peu ou pas de coût financier supplémentaire. De plus, les plantes sont adaptées aux conditions écologiques du milieu. En mettant en place une gestion adaptée le futur milieu pourra se développer

Palette végétale

La palette végétale propose une liste non exhaustive d'essences adaptées à la commune. Les essences indigènes (qui poussent naturellement dans la région) ont été mises en avant. La diversité des essences est à privilégier dans tous les cas.

Les essences suivies d'un astérisque sont particulièrement favorables à la biodiversité. Quelques espèces non indigènes (soulignées) ont été conservées notamment pour leur fonction ornementale.



Arbres de petit développement (< 15 m)

Utilisation en arbre isolé, bosquets et en alignements sur de petits espaces (stationnements, devant de bâtiments, cours, espaces publics restreint / en accompagnement d'une haie, d'une noue d'une limite de propriété)

Essence à planter	Adaptée au milieu sec	Adaptée au milieu humide
Aubépine épineuse* (Crataegus laevigata*)		
Aubépine monogyne* Crataegus monogyna*		
Cerisier à grappes (Prunus padus)		X
Cytise faux ébénier* (Laburnum anagyroides*)	X	
Érable champêtre (Acer campestre)		
Erable de Montpellier (Acer monspessulanum)	X	
Erable Obier* (Acer opalus*)	X	
Frêne élevé* (Fraxinus excelsior*)	X	
<u>Lilas commun H (Syringa vulgaris)</u>		
Néflier* (Mespilus germanica)		
Saule blanc (Salix alba)		X
Saule marsault (Salix caprea)		
Tilleul à petites feuilles (<i>Tilia cordata</i>) Pommier fruitier* (<i>Malus sylvestris</i> *, <i>Malus 'Belle de salins'</i> *, <i>Malus 'Reine des reinettes'</i> *)	Х	
Cerisier de Ste Lucie* (Prunus mahaleb*)	Х	
Cerisier fruitier* (Prunus 'Cœur de pigeon'*, Prunus 'Burlat'*, Prunus 'Hedelfinger')		
Prunier fruitier*(Prunus sp)*		
Poirier commun* (Pyrus communis)*		
Poirier d'ornement (Pyrus calleriana)		



Arbres de moyen à grand développement (> 15 m)

Utilisation en bosquets isolés, en arbres d'alignements sur des voiries larges, en espaces publics de taille importante - en arbre tige

Essence à planter	Adaptée au milieu sec	Adaptée au milieu humide
Aulne blanc (Alnus incana)		X
Chêne pubescent (Quercus pubescens)	X	
Erable sycomore (Acer pseudoplatanus)		
Marronnier d'Inde H (Aesculus Hippocastanum)		
Peuplier tremble (<i>Populus tremula</i>)		X
Erable champêtre (Acer campestre)		
Merisier* (Prunus avium)*		
Merisier à grappes* (Prunus padus*)		X
Alisier torminal* (Sorbus torminalis*)	X	
Cormier* (Sorbus domestica*)		
Chêne sessile (Quercus petraea)		
Chêne pédonculé (Quercus robur)		X
Tilleul à grandes feuilles (<i>Tilia platyphyllos</i>)		
Tilleul à petites feuilles (Tillia cordata)	X	



Liste d'arbustes recommandés aux pétitionnaires

Nom français	Observations
Grands arbustes pour haies libres et bosquets	
Amélanchier à feuilles ovales* (Amelanchier ovalis*)	Adapté milieu sec - Baies comestibles
Argousier (Hippophae rhamnoides)	Epineux
Aubépine épineuse* (Crataegus laevigata*)	Très épineuse
Aubépine monogyne* (Crataegus monogyna*)	
Bourdaine* (Frangula alnus*)	Milieu humide

Nom français	Observations
Camerisier à balai* (Lonicera xylosteum*)	Baies toxiques
Charmille (Carpinus betulus)	Attire les oiseaux
	Adapté milieu sec
Cornouiller mâle* (Cornus mas*)	Floraison jaune précoce. Baies comestibles
Cornouiller sanguin* (Cornus sanguinea*)	Adapté milieu humide
Eglantier* (Rosa canina*)	
Epine vinette* (Berberis vulgaris*)	Adapté au milieu sec - Port buissonnant. Epineux
Fusain d'Europe * (<i>Euonymus europaeus</i> *)	Il peut être victime d'attaques de chenilles au printemps. Utiliser ponctuellement pour limiter ce risque
Houx* (Ilex aquifolium*)	Persistant
Potentille arbustive (Potentille fructitos)	Mellifère
Prunelier* (<i>Prunus spinosa</i> *)	
Seringat commun (Philadelphus coronarius)	Mellifère
Sureau noir* (Sambucus nigra*)	Adapté milieu humide
Troène commun* (Ligustrum vulgare*)	Mellifère
Viorne lantane* (Viburnum lantana*)	Adapté milieu sec - baie en été
Viorne obier* (Viburnum opulus*)	Adapté milieu humide - mellifère
Petits arbustes	
Aronia* (Aronia melanocarpa*)	Baies comestibles. Situation pas trop sèche
Groseiller des alpes* (Ribes alpinum*)	
Rosier des champs* (Rosa arvensis*)	
Arbustes petits fruits	
Framboisier (<i>Ribes idaeus</i>)	
Cassissier (Ribes nigrum)	Milieu humide
Groseiller (Ribes rubrum)	Milieu humide
Groseiller à maquereau (Ribes uva-crispa)	



Végétation basse (petits arbustes, vivaces, herbacées, bulbes et grimpantes)

Nom français	Observations
Bords des constructions et des clôtures : Pieds couvre-sol (exemples d'espèces essentiellement	•
Corbeille d'argent H (Cerastium tomentosum)	Vivace
Géranium sanguin H (Géranium sanguineum)	Tapissant
Lavande H (<i>Lavandula officinalis</i>)	Adapté milieu sec
Sauge sp. H	Adapté milieu sec
Mélange de plantes herbacées de type jachère fleurie - Espèces locales à privilégier : Achillée millefeuille, Bleuet des champs, Mauve musquée	Adapté milieu sec
Mélange de plantes herbacées de type prairie naturelle pour pelouse - Espèces locales à privilégier : Pâturin des près, Fétuque rouge, Fétuque élevée, Trèfle sp.	Adapté milieu sec
Bulbes naturalisables de milieu humide H : Eranthe (<i>Eranthis</i>)	Adapté milieu humide
Bulbes naturalisables H : Étoile de printemps (<i>Ipheion uniflorum</i>), Érythrone (<i>Erythronium</i>),, Scille (<i>Scilla</i>), Tulipe (<i>Tulipa</i>), Narcisse (<i>Narcissus</i>), Iris des jardins (<i>Iris sp.</i>)	
Bords des constructions et des clôtures : grimp	ante (espèces essentiellement horticoles)
Bignone H (Campsis radicans)	Lianes
Clématites H (Clematis alba, amacropetala)	Lianes
Glycine H (Wisteria sinensis)	Vrilles
Hortensias grimpant H (Hydrangea petiolaris)	
Jasmin étoilé H (<i>Trachelospermum jasminoides</i>)	Volubiles
Rosier grimpant	A palisser
Bords des cours d'eau, fossés, noues, zones hu	mides
Anémone (Anemone nemorosa)	Adapté milieu humide (sauf si trop humide)
Iris des marais (Iris pseudacorus)	Adapté milieu humide
Jonc sp. (non exotiques uniquement: <i>Joncus</i> effusus, infelxus, conglomeratus)	Adapté milieu humide
Laîche espacée (Carex remota)	Adapté milieu humide



Espèces à potentiel allergène (à mesurer en termes de proportions)

Essence	Observations
Aulne (Alnus) ex. Aulne glutineux	Pollinisation février/mars
Bouleau (<i>Betula</i>) ex. Bouleau verruqueux	Pollinisation mars/avril
Cèdre (<i>Cedrus</i>) Ex. Cèdre de l'Atlas	Pollinisation septembre/octobre
Charme (Carpinus)	Pollinisation mars/avril
Châtaignier (castanea)	Pollinisation juin/juillet
Cyprès (Cupressus)	Pollinisation décembre/avril
Platane (<i>Platanus</i>) Ex ; Plantane hybride	Pollinisation mars/avril
Noisetier* (Corylus avellana*)	Pollinisation janvier/mars
Noyer (Juglans)	Pollinisation mai/juin
Orme (Ulmus) Ex. Orme champêtre	Pollinisation mars/avril



Espèces à éviter en raison de l'évolution climatique et/ou de leur caractère envahissant et/ou de leur faible valeur écologique

Essence	Observations	
Arbres		
Erable plane (Acer platanoïdes)	Fortement attaqué ces dernières années par la maladie de la suie	
Erable sycomore (Acer pseudoplatanus)	Fortement attaqué ces dernières années par la maladie de la suie	
Frêne commun (Fraxinus excelsior)	Victime d'un champignon pathogène (chalara fraxinea)	
Hêtres	N'est plus adapté aux conditions météorologiques actuelles	
Ailante (Ailanthus altissima)		
Érable negundo (<i>Acer negundo</i>)	Espèces exogènes ou exotiques (qui viennent d'ailleurs) qui peuvent devenir envahissantes	
Mimosa (Acacia dealbata, Acacia saligna)	- et invasives	
Robinier faux acacia (Robinia pseudo acacia)	- et invasives	
Arbustes		
Arbre aux papillons (Buddleia davidii)		
Bambou (Phyllostachys mitis, nigra et viridi glaucescens)	-	
Buisson ardent (<i>Pyracantha coccinea</i>)	Espèces exogènes ou exotiques (qui vienno d'ailleurs) qui peuvent devenir envahissant	
Cyprès (Cupressocyparis Leylandii, Chamaecyparis Lawsoniana)	et invasives	
Impatience de l'Himalaya (<i>Impatiens glandulifera</i>)		
Laurier palme (Prunus laurocerassus)		
Thuya (Thuja occidentalis Brabant, Thuja plicata)	Espèces exogènes ou exotiques (qui vienne d'ailleurs) qui peuvent devenir envahissante et invasives	
Topinambour (Helianthus tuberosus et laetiflorus)		
Végétation basse		
Sénéçon en arbre (Baccharis halimifolia)		
Vergerette (Conyza bonariensis, canadensis, et sumatrensis)		
Herbe de la Pampa (Cortaderia selloana)		
Sétaire gracile (Setaria paviflora)		